



L'examen de la mise en œuvre de la politique environnementale



FRANCE

L'Europe dispose de lois et de politiques ambitieuses pour protéger l'air et l'eau, promouvoir l'économie circulaire, augmenter les taux de recyclage et préserver la nature. Il est essentiel de les mettre en œuvre pour atteindre nos objectifs environnementaux. C'est pourquoi la Commission européenne a lancé l'examen de la mise en œuvre de la politique environnementale (EIR), un instrument destiné à aider les pays à surmonter les obstacles systémiques à l'intégration environnementale en identifiant les causes inhérentes à sa mauvaise exécution. L'EIR comprend un cycle régulier d'analyse, de dialogue et de soutien entre pairs. Cette fiche d'information résume les résultats du deuxième paquet EIR publié en avril 2019.

Profil du pays

La France abrite une grande diversité d'écosystèmes terrestres et marins, grâce à sa situation en Europe et à ses régions ultrapériphériques et territoires d'outre-mer. Bien que le pays enregistre de bons résultats dans la mise en œuvre de la législation environnementale européenne et qu'il dispose d'un ambitieux ensemble de politiques environnementales, l'agriculture intensive, l'urbanisation, l'occupation des terres et les infrastructures de transport continuent à avoir un impact considérable sur son environnement.

Principales avancées de l'EIR 2019

- ✚ La France a identifié la qualité de l'air comme un enjeu majeur et a adopté un cadre juridique ambitieux prévoyant des mesures de planification afin de réduire les émissions, des améliorations techniques et des incitations fiscales pour lutter contre la pollution de l'air.
- ✚ Des progrès ont été réalisés sur la qualité de l'eau, notamment en ce qui concerne les eaux de baignade, ainsi que l'identification et la cartographie des zones présentant un risque d'inondation.
- ✚ La protection de la nature a connu des avancées, avec la désignation de zones spéciales de conservation et la définition de plans de gestion.

EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES EN FRANCE

- ✚ La feuille de route pour l'économie circulaire, adoptée en avril 2018, expose certaines étapes nécessaires pour progresser vers une économie fondée sur la conception durable, la réutilisation, la réparation et le recyclage. Elle vise à réduire l'utilisation et la consommation des ressources de 30 % d'ici à 2030, à réduire de moitié la quantité de déchets non dangereux mis en décharge d'ici à 2025, à introduire un objectif ambitieux de 100 % de recyclage des plastiques d'ici à 2025, et à créer 300 000 emplois.
- ✚ La France a désormais adopté un plan sur la biodiversité qui place la protection de la nature et la prévention de la perte de biodiversité au cœur des priorités du gouvernement et au même niveau que la lutte contre le changement climatique.
- ✚ Le permis environnemental unique représente une simplification considérable. La réforme devrait permettre de gagner du temps et de garantir le respect des délais rasserrés tout en protégeant les intérêts fondamentaux couverts par la législation en vigueur.

Principaux défis de l'EIR 2019



Qualité de l'eau

La pollution par les nitrates demeure un problème, malgré les efforts fournis par le gouvernement français. En outre, 112 agglomérations doivent toujours se conformer aux normes relatives à la collecte et au traitement des eaux urbaines résiduaires.



Qualité de l'air

La qualité de l'air en France continue de susciter de vives inquiétudes, avec environ 34 880 décès prématurés par an imputables aux concentrations de particules fines et 9 330 dus aux concentrations de dioxyde d'azote. D'autres mesures sont nécessaires pour réduire davantage les émissions d'oxyde d'azote (NO_x) et de dioxyde d'azote (NO_2),

ainsi que les concentrations de particules fines, en tenant particulièrement compte des émissions générées par les transports. Il est également nécessaire de renforcer les efforts pour atteindre les objectifs fixés par la nouvelle directive sur les plafonds d'émission nationaux pour 2020-2029.



Protection de la nature

Malgré les avancées en matière de conservation de la nature, des améliorations sont toujours possibles, notamment sur la mise en œuvre efficace de mesures de conservation, avec un financement approprié et une meilleure intégration de la protection de la nature dans d'autres politiques, en particulier l'agriculture, la pêche et la chasse.

Soutien entre pairs

En 2017, la Commission a lancé TAIEX-EIR Peer-to-Peer (EIR P2P), un nouvel instrument pratique conçu pour faciliter l'apprentissage par les pairs entre les autorités environnementales au sein des États membres. La France a pris part à plusieurs événements P2P, consacrés notamment au partage d'informations sur l'économie circulaire, l'air, la nature, la biodiversité et les forêts.

Le rapport complet sur la France, les autres rapports par pays ainsi que la communication «Examen de la mise en œuvre de la politique environnementale 2019: Une Europe qui protège ses citoyens et améliore leur qualité de vie» sont disponibles ici:

http://ec.europa.eu/environment/eir/index_en.htm

#EIReview



EU_ENV



EUEnvironment



Office des publications

Print

PDF

ISBN 978-92-79-99190-5

ISBN 978-92-79-99192-9

doi:10.2779/484261

doi:10.2779/674

KH-01-19-046-FR-C

KH-01-19-046-FR-N